



Conférence téléphonique
Le 5 décembre 2016, 18 h

Membres présentes : Rina Arseneault, Lyne Chantal Boudreau, Joanne Britton, Jody Dallaire, Line Doiron, Jewell Mitchell, Madeleine Nickerson, Jennifer Richard, Noëlla Richard, Constance Sewell, Madhu Verma, Phylomène Zangio

Membres d'office présentes : Beth Lyons (directrice générale, secrétaire de séance)

Membres du personnel : Linda Landry-Guimond

Prochaine reunion : 11 et 12 février 2017 à Moncton

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Point à discuter : services de garderie**
 - 3.1 Sommaire de la situation actuelle au Nouveau-Brunswick
 - 3.2 Sommaire des recommandations 1.1, 1.3, 1.8, 3.1, 3.6, 4.1-4.8
 - 3.3 Autre contexte
 - 3.4 Paramètres de discussion
 - 3.5 Discussion
- 4. Examen des décisions**
- 5. Fin de la conférence téléphonique**

RÉUNION

- 1. Mot de bienvenue**
 - Les coprésidentes ont accueilli les membres.
- 2. Ajouts et adoption de l'ordre du jour**
 - Consensus pour l'adoption de l'ordre du jour.
- 3. Points à discuter**
 - 3.1 Sommaire de la situation actuelle au Nouveau-Brunswick.
 - B. Lyons a fourni un sommaire de la situation actuelle des services de garderie au Nouveau-Brunswick.
 - Sommaire des recommandations 1.1, 1.3, 1.8, 3.1, 3.6, 4.1-4.8.
 - B. Lyons a fourni un sommaire d'un nombre de recommandations mentionnées dans le rapport final de la commission d'étude sur les services de garderie.



- 3.3 Autre contexte
 - J. Dallaire fourni de l'information au sujet de l'accueil que le rapport a reçu du public et du secteur des services de garderie.
- 3.4 Paramètres de discussion
 - B. Lyons fourni des paramètres sur quels aspects du rapport et des recommandations devaient être discutés par rapport à ce qui était hors de contexte à ce moment.
- 3.5 Discussion
 - Consensus afin d'appuyer le rapport dans son intégralité étant donné qu'il est équilibré, que ses recommandations sont interconnectées, et qu'il est enraciné dans le respect du secteur.

4. Examen des décisions

- B. Lyons a fait le résumé de la décision de 3.5 et un consensus fut atteint indiquant que les membres la comprennent et sont en accord avec celle-ci.

5. Fin de la conférence téléphonique

La conférence téléphonique se termine à 19 h 30.

Distribué aux membres pour révision : Le 8 février 2017.

Adopté lors d'une rencontre en personne le 11 février.

Adopté lors d'une rencontre en personne le 29 avril.